



DOSSIER DE PRESSE

Journée Départementale de l'Eau

**« Comment acquérir une connaissance patrimoniale
de son réseau d'eau potable ? »**

Jeudi 17 Septembre 2015

Une stratégie

Assurer une performance durable

Au cours des précédentes décennies, les collectivités organisatrices des services d'eau ont progressivement réalisé les ouvrages d'adduction et de desserte en eau potable. Plus de 900 000 km de réseaux permettent aujourd'hui de desservir 99 % de la population française.

C'est aujourd'hui le service public essentiel qui contribue à la protection de la santé publique et également un service indispensable pour les activités économiques, agricoles ou industrielles.

Pour programmer ces travaux d'équipement du territoire, les collectivités ont défini des schémas d'adduction et de desserte, assurant ainsi le lien avec l'aménagement du territoire, le développement économique et l'urbanisme.

La gestion patrimoniale est une stratégie à long terme qui a pour objectif d'assurer le niveau de performance du réseau dans un contexte économique de plus en plus contraint.

La connaissance des infrastructures en particulier des réseaux avant tout renouvellement et programmation est la seule condition pour maintenir la permanence et la qualité de l'eau distribuée aux meilleurs coûts.

La gestion patrimoniale est un processus d'optimisation basé sur l'information. Cette dernière nécessaire au pilotage est souvent dispersée et parcellaire. Le recueil, le traitement et l'exploitation de l'information permet progressivement d'optimiser les connaissances, donc le service d'eau potable.

Acquérir une connaissance optimale de son réseau c'est mieux maîtriser la ressource en eau, c'est assurer une performance durable.

L'enjeu

L'amélioration de la qualité à un coût acceptable par tous

Aujourd'hui, un quart des prélèvements réalisés pour l'eau potable est perdu à cause des fuites des réseaux de distribution. Cette perte économique nuit à la qualité du service rendu et à l'environnement.

La Loi Grenelle 2 dans son article 161 prévoit de doubler la redevance « prélèvement » des collectivités n'ayant pas une connaissance suffisante des réseaux d'eau potable et impose de mettre en place les outils et les moyens nécessaires au respect de cette condition.

La connaissance patrimoniale, dans un contexte de réduction des financements publics et d'accroissement des normes sanitaires et environnementales, devient le préalable indispensable à la mise en œuvre d'une gestion durable des services de distribution de l'eau et d'optimisation des coûts d'exploitation.

Le Département de la Creuse a une ressource en eau disponible en quantité suffisante pour assurer l'alimentation en eau potable mais elle est inégalement répartie sur le territoire et parfois difficile à exploiter.

Le département a connu un déficit de pluviométrie, qui, combiné à la canicule, ont provoqué un abaissement du niveau général des cours d'eau au début de l'été. Les niveaux ont été inférieurs à plus de 50% de ceux qui étaient constatés les deux années précédentes par la Direction Régionale de l'Environnement.

Les prévisions en matière de changement climatique nous invitent donc à anticiper des étiages estivaux de plus en plus marqués et à renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau potable. La connaissance patrimoniale améliore la sécurisation et le rendement des réseaux.

La connaissance patrimoniale permet le pilotage de l'amélioration de la performance des réseaux et concoure durablement à mettre à disposition de nos concitoyens une eau potable en quantité suffisante, de qualité conforme à la réglementation, et à un coût acceptable par tous.

L'objectif départemental

Impulser une dynamique et accompagner les collectivités

Pour faire face aux nouvelles obligations réglementaires en matière de connaissance patrimoniale des réseaux d'eau, le Conseil Départemental, souhaite d'accompagner les collectivités.

Le Conseil Départemental, a souhaité organiser une journée d'information et d'échange, à destination de l'ensemble des gestionnaires d'eau potable de la Creuse.

La volonté départementale est d'impulser une dynamique « eau potable » en proposant un rendez-vous périodique avec les collectivités creusoises à compétence eau potable.

Le Conseil Départemental, conseille et oriente les collectivités pour la réalisation d'études et de travaux en vue d'optimiser la sécurisation et la pérennisation de la distribution d'eau potable. Cet accompagnement se traduit aussi par une aide au financement des études et de certains travaux visant à protéger la ressource.

Cette première journée doit permettre de mesurer l'importance d'une meilleure connaissance des infrastructures d'alimentation en eau potable et l'évolution du contexte réglementaire, de connaître les outils et les techniques disponibles comme les actions déjà mises en place par les gestionnaires publics et de s'informer sur les retours d'expériences.

Le programme

Séances plénières, tables rondes et débats.



9h – 9h30	Accueil des participants
9h30 – 9h45	Ouverture par Mme Valérie SIMONET , Présidente du Conseil Départemental de la Creuse et en présence de M. Thierry Gaillard , Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'Environnement
9h45 – 10h15	Séance Plénière : <ul style="list-style-type: none">➤ Les enjeux de la connaissance et de la gestion patrimoniale M. Jean-Luc CELERIER OIEau➤ Le contexte règlementaire : les nouvelles obligations des collectivités Mme Marie-Christine MARLAUD, DDT
10h15 - 10h30	Echange avec la salle
10h40 – 11h30	Table-ronde : les partenaires publics au service des collectivités territoriales <ul style="list-style-type: none">- La politique eau potable du Département, M. Vincent CARRE, CD23- Les dispositifs d'aide des Agences de l'Eau pour une meilleure connaissance patrimoniale, M. Bruno ALAPETITE, AELB- La qualité des eaux potables creusoises, Mme Aurélie MORANGE, ARS
11h30 - 11h50	Echange avec la salle
11h50 – 12h	Bilan Matinée M. Thierry GAILLARD, Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'Environnement
12h – 13h45	Buffet Agrilocal
13h45 – 14h45	Séance Plénière : <ul style="list-style-type: none">➤ ABCdaire de la connaissance patrimoniale : les outils au service des collectivités territoriales M. Jean-Luc CELERIER OIEau➤ Focus Rapport sur le Prix et la Qualité du Service et SISPEA, un outil au service de la connaissance patrimoniale Mme Marie-Christine MARLAUD, DDT
14h45 - 15h	Echange avec la salle
15h – 15h45	Table-ronde : retours d'expériences de collectivités creusoises <ul style="list-style-type: none">- Etude, sectorisation et schéma directeur M. Jean-Claude ROUET, Président du SIAEP de Gartempe Montaigt- Sectorisation M. MORANCAIS, Président du SIAEP Saint Loup St Chabrais- Etude diagnostic mutualisée / groupement de commande + RPQS M. Laurent DAULNY, maire de Dun le Palestel
15h45 – 16h	Echanges avec la salle
16h – 16h15	Clôture de la journée M.Thierry GAILLARD, Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'Environnement

Des intervenants et des gestionnaires publics

Monsieur Jean-Luc CELERIER, de l'Office International de l'Eau, animateur de la journée pour les enjeux de la connaissance et de la gestion patrimoniale et les outils disponibles.

Madame Marie-Christine MARLAUD de la Direction Départementale des Territoires pour le contexte règlementaire et la plateforme nationale de saisie (SISPEA).

Madame Aurélie MORANGE de l'Agence Régionale pour la qualité des eaux potables creusoises.

Monsieur Vincent CARRE, Directeur Adjoint du Pôle Développement, pour la politique départementale de l'eau.

Monsieur Bruno ALAPETITE de l'Agence de l'eau Loire - Bretagne pour les dispositifs d'aide.

Pour les tables rondes :

Monsieur Jean Claude ROUET Président du SIAEP de Gartempe Montaigut

Monsieur Patrice MORANCAIS, Président du SIAEP Saint Loup-Saint Chabrais

Monsieur Laurent DAULNY, Maire de Dun le Palestel.